Là-haut, le Communal du Pont

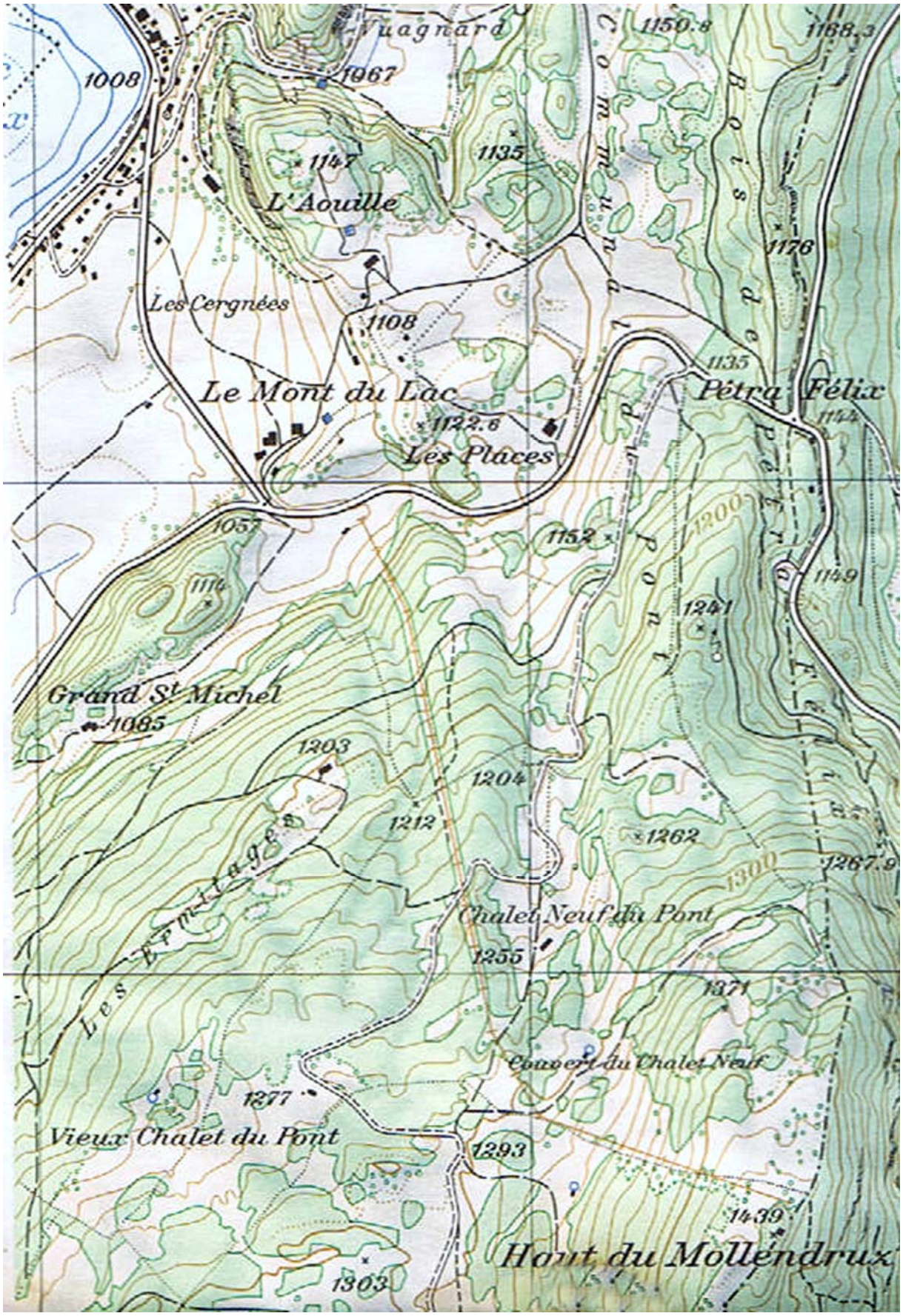

13 Le Communal du Pont d'en Haut, Chalet Neuf

Propriétaire : Village du Pont

Exploitant : Roch Roland, Ballens

Altitude	: 1200 - 1425 m (bâtiment: 1255 m)
Surface pâturable épurée	: 33 ha
Charge en 1973	: 1 vache 15 génisses âgées de plus de 2 ans 44 génisses âgées de 1 à 2 ans
Provenance du bétail	: de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Personnel	: 1 garde-génisses

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage s'expose au nord-ouest en général. Elle prend naissance dans une combe moyennement inclinée pour s'élever en direction du Haut du Mollendruz en une pente plus prononcée. Sur la hauteur se forme un replat ondulé. A l'ouest, la propriété se rétrécit et l'on trouve une prairie peu déclive qu'une zone boisée sépare du reste du pâturage. La forêt occupe également une grande partie de la pente au nord-est. Dans l'ensemble, le sol n'est pas très profond. Certaines régions se montrent même un peu arides ou rocailleuses. On peut cependant qualifier de bonne la production herbagère. Par places, le fourrage contient quelques chardons et euphorbes. On remarque par endroits un peu de boisement naturel par l'épicéa. Les animaux estivés sur cet alpage ne sont exposés à aucun danger particulier.

On atteint ce pâturage par une route asphaltée munie de passages canadiens. Celle-ci suit la limite nord-ouest de la propriété et passe à proximité de l'ancien chalet. Le Chalet Neuf situé à 150 m de cette voie y est relié par un chemin graveleux. Une clôture partage la prairie et l'on pratique l'alternance de la pâture. Comme il n'existe pas de source, l'eau est recueillie sur les toitures des chalets et d'un couvert pour s'accumuler dans des citernes. Au Chalet Neuf et au couvert, les abreuvoirs placés en contrebas sont munis d'un robinet, tandis qu'à l'ancien chalet, l'eau doit être pompée de la citerne par le garde-génisses. Un abreuvoir serait utile à la partie supérieure du pâturage.

On dispose d'une réserve de foin amené sous forme de bottes. La paille est employée pour la litière. Le fumier se stocke sur le terrain près du chalet jusqu'en automne. Son évacuation est pratiquée à l'aide d'un épandeur. Les liquides s'écoulant des étables sont captés dans une fosse couverte d'une capacité de 10'000 l. Le purinage est pratiqué au moyen d'une bossette à pression. De ce fait, seules les surfaces accessibles reçoivent les engrais naturels. On complète la fumure par l'épandage de scories Thomas et sel de potasse, soit 4000 kg au total.

Bâtiment

Le Chalet Neuf est un bâtiment en dur construit en 1926. Sa toiture de tôle devient passablement rouillée. Pour se loger, le garde-génisses dispose d'une chambre située à l'étage et d'une cuisine. Un troisième local tient lieu de réduit. La citerne se trouvant à un niveau légèrement supérieur, l'eau parvient d'elle-même à la cuisine. Pour s'éclairer, on se sert d'une lanterne à gaz ou d'un fallot à pétrole. Une étable double disposée longitudinalement permet d'attacher 58 génisses. Elle possède des crèches et son sol est revêtu de bois.

L'ancien chalet n'est plus à caractère agricole.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage des sapelots
- repeindre les toitures passablement rouillées, y compris le couvert
- construire une citerne dans la partie élevée de l'alpage, éventuellement à la limite des Croisettes, ce qui permettrait d'alimenter des abreuvoirs sur les deux alpages simultanément.

Le communal du Pont n’est pas très ancien, puisque construit en 1926 et destiné seulement à accueillir le jeune bétail, donc qui ne connaîtrait jamais aucune fabrication de fromage.

Ce chalet fut établi, comme son nom l’indique, sur le communal, soit les pâturages communs mis à disposition des paysans du Pont. Il remplaçait un ancien chalet qui n’offrait plus des conditions d’accueil suffisantes pour le bétail du village.

Georges Vagnières[1] à presque tout dit de cet alpage dont les terrains sont situés presque entièrement en pente, au bord de la route qui mène aux Croisettes, et au-delà aux Prés de l'Haut. C'est là une très ancienne voie de communication qui conduisait apparemment en priorité encore au XVIe siècle, les gens de la Vallée à la plaine vaudoise, tout au moins si l'on en croit le plan de 1572 (ACV, Bq2).

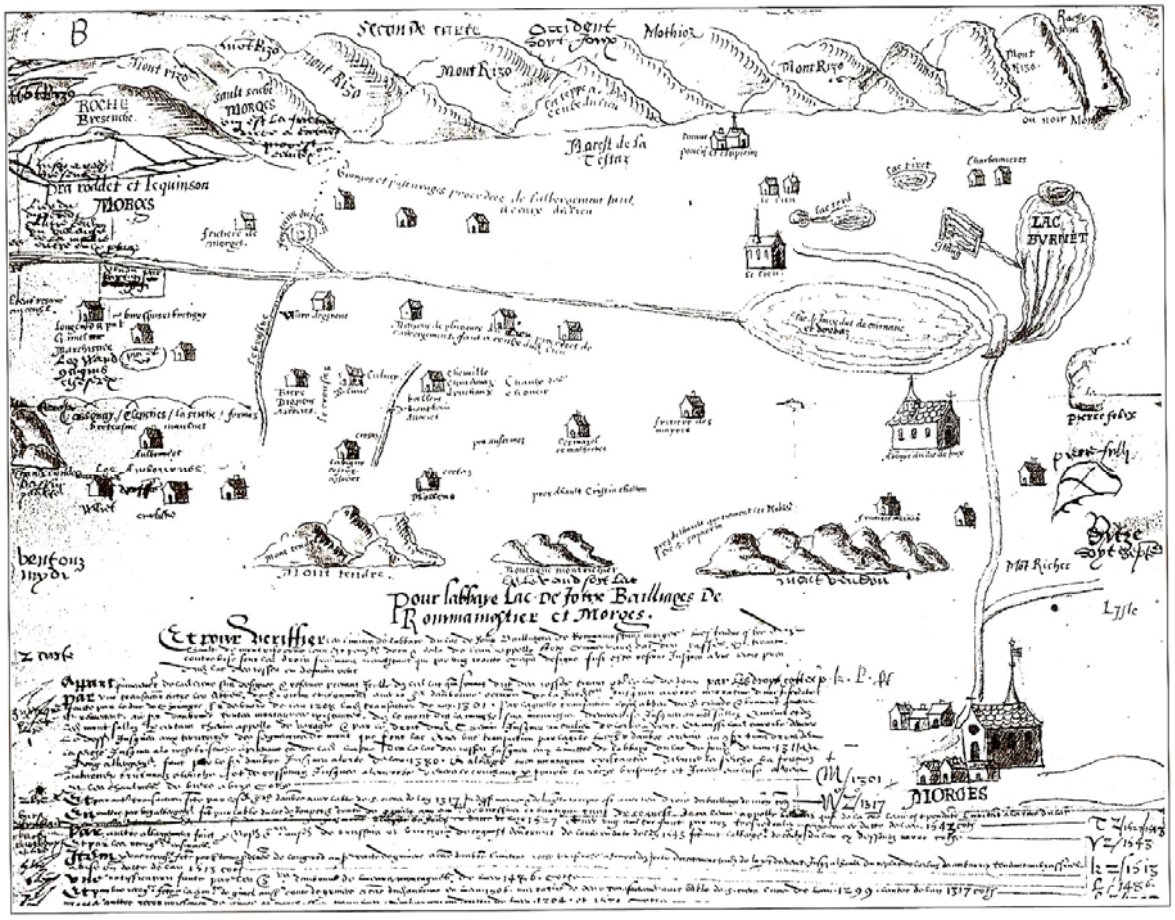

La plus ancienne carte de la Vallée, et la plus exceptionnelle.

Le tracé de cette ancienne voie est encore parfaitement visible en bien des endroits à proximité même du chemin actuel. Il empruntait alors un parcours plus direct, donc plus pentu, que ce dernier qui tend à diminuer le pourcentage de la déclivité par un certain nombre de virages supplémentaires.

Cette route, franchissant ensuite l'espace relativement plat qu'il y a entre les Croisettes et le Pré de l'Haut dessous, montre les traces faites dans la roche par les anciens chars à cercle. Repose ici toute une histoire de nos communications anciennes que nous avons dès longtemps oubliée, remise au goût du jour par Jean-Paul Guignard dont les publications sur ce sujet apportent un éclairage nouveau à notre histoire ancienne. On s'y référera.

[1] Georges Vagnières, cadastre de la production agricole, commune de l'Abbaye, 1973

Le communal du Pont, avec l’ancienne route conduisant aux Croisettes et au Pré de l’Haut-dessous.

L’ancien chalet du communal du Pont, situé tout au haut des pâtures.

Chemin en direction du Pré de l'Haut-dessous, dont le parcours parfois est difficile à repérer. On découvre aisément dans la roche l'usure provoquée par les anciens chars à cercles. Ceux-ci pouvaient se rendre aux alpages certes, mais aussi en la plaine vaudoise par la passe de la Verrière située un peu plus loin.